

Tarifs Administratifs et AG

Date de mise à jour : 6 juin 2025

Pénalités Assemblée Générale :	
Clubs Régionaux, Nationaux et tous les clubs récompensés	200,00 €
Clubs Départementaux (1 ^{er} niveau)	100,00 €
Clubs Départementaux (2 ^{ème} niveau et au dessous, si l'AG de Ligue se déroule dans le département)	30,00 €

Lors de l'Assemblée générale de Ligue, l'obligation de présence ou de représentation de TOUS les clubs s'impose.

Indemnité Kilométrique :

0,35 € du Km (Elus, Juges arbitres, Techniciens, Salariés)

Dons : source selon barème en vigueur

Hôtel :

100€ par nuitée (maxi) avec justificatif (Elus, Arbitres, Juges arbitres, Techniciens, Salariés)

Restauration :

20,00 € (maxi) avec justificatif (Elus, Juges arbitres, Techniciens, Salariés)

Jury d'appel :

Tout club ou licencié faisant appel auprès du Jury d'appel de la Ligue devra le faire par courrier recommandé, avec accusé réception, accompagné obligatoirement d'un chèque de caution d'un montant de 200 €. (Règlements sportifs régionaux en vigueur).